

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3096

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Caluire et Cuire**

objet : **Assainissement du quartier du Vernay - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Millet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : **156**

Date de convocation du Conseil : **vendredi 15 juin 2012**

Secrétaire élu : **Madame Emeline Baume**

Compte-rendu affiché le : **mercredi 27 juin 2012**

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geurjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geurjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéremian (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3096**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : **Assainissement du quartier du Vernay - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Situé à Caluire et Cuire, le quartier du Vernay (3 000 équivalents-habitant) est l'un des derniers quartiers non raccordés au système d'assainissement communautaire. Les eaux usées provenant de ce quartier sont soit traitées par des dispositifs d'assainissement autonome pour la plupart peu performants, soit directement déversées en Saône. En effet, les infrastructures qui permettraient de rejeter ces effluents vers le réseau d'assainissement le plus proche, celui de la station de Pierre Bénite, sont inexistantes.

Compte tenu de cette situation, la Communauté urbaine de Lyon ne respecte pas la réglementation en vigueur sur l'eau. La solution qu'il est prévu de mettre en œuvre consiste à réaliser 3 200 mètres de canalisations et à construire un poste de pompage qui permette de renvoyer les eaux usées du quartier du Vernay jusqu'au réseau d'assainissement de Pierre Bénite, malgré la topographie défavorable.

Le montant global de l'opération s'élève à 6 280 000 € HT en dépenses, dont 6 000 000 € HT de travaux. Le montant total des subventions attendues s'élève à 370 000 €. Compte tenu des individualisations déjà décidées, soit 280 000 € HT en dépenses par délibérations n° 2007-4131 du Conseil du 2 mai 2007, et n° 2011-2108 du 4 avril 2011 sur l'opération n° 2P19O1456, il est proposé une individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P19 - Assainissement de 6 000 000 € HT en dépenses et de 370 000 € HT en recettes ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite des opérations pour l'assainissement du quartier du Vernay à Caluire et Cuire.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement sur l'opération n° 2P19O1456 individualisée le 4 avril 2011.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 6 000 000 € HT en dépenses et de 370 000 € en recettes à la charge du budget annexe de l'assainissement, réparti selon l'échéancier suivant :

- 3 835 000 € HT en dépenses en 2013,
- 2 165 000 € HT en dépenses et 370 000 € en recettes en 2014.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 6 280 000 € HT en dépenses et 370 000 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.